



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le TOGO
Agence Principale de Lomé
Service des Ressources Humaines
Section des Affaires Sociales

Lomé, le 04 février 2019

Termes de référence pour la consultation restreinte de prestataires en vue de l'organisation d'une colonie de vacances BCEAO 2019

La Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour le Togo (BCEAO – TOGO) envisage d'organiser une colonie de vacances en faveur des enfants de son personnel sur l'un des pays suivants :

- Portugal ;
- Espagne ;
- France ;
- Côte d'Ivoire ;
- ou Ghana.

Le nombre de colons est estimé à 60 enfants âgés de 9 à 14 ans. La période souhaitée pour la réalisation de la colonie est la deuxième quinzaine du mois de juillet 2019 pour une durée de 15 ou 21 jours.

Les offres devront être rédigées en français et inclure les pièces et éléments suivants :

1. les pièces administratives : copie du document attestant l'enregistrement au registre de commerce, quitus fiscal (datant de moins de 3 mois), attestation de non faillite, de non cessation de paiement et de non redressement judiciaire (datant de moins de 3 mois), assurance responsabilité civile en cours de validité, attestation originale de cotisations sociales (datant de moins de 3 mois), agrément du Ministère du Tourisme en cours de validité ;
2. un exposé sur l'organisation de la colonie de vacances. L'offre devra préciser de manière explicite les points ci-après :
 - le programme détaillé de toute la durée de la colonie ;
 - les villes, les sites à visiter, les activités culturelles, artistiques et ludiques proposées ;
 - les moyens de transport interurbain ;
 - le(s) site(s) d'hébergement avec photos en couleur ;

-
- les menus proposés pour la restauration ;
 - le nombre et le profil des encadreurs et animateurs (CV à joindre) ;
 - les moyens logistiques prévus pour la blanchisserie, la prise en charge médico-sanitaire ainsi que la sécurité des colons.
3. les propositions éventuelles visant à améliorer ou à compléter certains aspects non pris en compte dans les présents termes de référence ;
4. la situation financière récente du prestataire et ses références en matière d'organisation de colonie de vacances.

L'offre technique (comportant les pièces administratives) et l'offre financière (intégrant les frais de prospection avec deux (2) agents de la BCEAO) doivent être présentées dans deux plis fermés distincts portant respectivement les mentions suivantes :

- sur le pli contenant l'offre technique : "**OFFRE TECHNIQUE**" ;
- sur le pli contenant l'offre financière : "**OFFRE FINANCIERE**".

Ces deux (02) plis seront mis dans un grand pli fermé portant la mention suivante :

**"OFFRE POUR L'ORGANISATION D'UNE COLONIE DE VACANCES BCEAO TOGO 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE"**

Aucune mention permettant d'identifier le soumissionnaire ne doit figurer sur ce pli. Ce grand pli unique sera adressé à :

**Monsieur le Direction National
de la BCEAO pour le Togo
Avenue Abdoulaye FADIGA
01 B.P. : 120 – Lomé 01 LOME – TOGO
Tél : 22 23 50 00 Fax : 22 23 50 50
Email : courrier.tdn@bceao.int**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **11 mars 2019 à 17h 00** le cachet de la poste faisant foi.

La BCEAO avisera en temps opportun les soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues.

Tout soumissionnaire accepte de facto le droit et la prérogative de la BCEAO de n'avoir en aucun cas à justifier sa décision relative aux offres, ni à retourner les offres non retenues.
